

15 Expériences, faits à Metz en 1834 par ordre du ministre de la guerre sur les batteries de brèche. Sur la pénétration des projectiles dans divers milieux résistans, et sur la rupture de corps par le choc. Suivies du rapport fait, sur ces expériences, à l'académie de sciences de Paris le 12 octobre 1833 au nom d'une commission composée de M. M. Dupin, Navier et Poncelet, rapporteur. (Mit 4 Taf.)

8. Paris 1836.